

Fille ou garçon ? Préférences des mères et des pères pour le sexe de l'enfant à naître en France

Olivia Samuel (Université Versailles St Quentin / Laboratoire Printemps, France)

Carole Brugeilles (Université Paris Nanterre / Laboratoire Cresspa, France)

Résumé

Une préférence marquée pour la naissance d'un garçon, un aîné de préférence, était une des caractéristiques des sociétés patriarcales anciennes (Knibielher et Fouquet, 1977), mais la présence de fille était aussi importante afin d'assurer la reproduction de la division sexuelle du travail. La préférence pour les garçons reposait à la fois sur des normes culturelles et sur la valeur économique de chaque sexe. Les filles et les garçons occupaient des rôles non substituables ce qui conduisait à vouloir des enfants des deux sexes, tout en valorisant les garçons. Qu'en est-il aujourd'hui dans les sociétés qui prônent un statut d'égalité entre les hommes et les femmes, où la valeur des enfants n'est plus économique et où l'État providence s'est en partie substitué aux obligations des enfants à l'égard des parents ? De nombreux travaux font l'hypothèse que ces changements macrosociaux qui se déclinent dans toutes les institutions (famille, école, droit, marché du travail, etc.) et irriguent les comportements individuels, devraient conduire à une valeur équivalente des filles et des garçons et à un affaiblissement de la préférence masculine au profit d'une indifférence entre filles et garçons. L'absence de préférence de sexe serait alors un indicateur de l'égalité entre les sexes dans les sociétés et à l'échelle individuelle (Andersson et al., 2006 ; Williamson, 1976). De plus, la fécondité serait alors indépendante de toute préférence de sexe (Pollard et Morgan, 2002).

Les résultats des travaux menés en Europe ou aux États-Unis, même s'ils ne convergent pas tous, montrent une tendance de fond orientée vers une aspiration à la mixité des sexes (avoir une fille et un garçon) (Tian et Morgan, 2015). La réduction des inégalités entre les sexes ne conduirait pas à une indifférence des parents pour le sexe de leurs enfants, mais à de nouvelles préférences, notamment à une légère préférence pour les filles dans les pays réputés les plus égalitaires (Suède, Norvège) (Andersson et al. 2006 ; Miranda et al., 2018). Certains travaux montrent, par ailleurs, que ces préférences sont conditionnées par le milieu social d'appartenance, chaque milieu étant eux-mêmes marqués par des rapports de genre plus ou moins égalitaires (plus égalitaire chez les plus diplômés).

Peu de travaux récents permettent d'éclairer ces préférences de sexe dans le cas français. La question du sexe des enfants se pose très tôt aux parents, alors même que l'enfant n'est pas encore né. Neuf parents sur 10 demandent à connaître le sexe de leur enfant pendant la grossesse. Cette préoccupation est donc massive et traverse tous les milieux sociaux. Pour autant cela ne signifie pas que les parents aient une préférence pour le sexe de l'enfant à naître. On s'interrogera dans cette communication sur les préférences de sexe déclarées des parents au moment de la naissance d'un enfant. Cette question sera traitée en fonction du rang de naissance de l'enfant et de la composition sexuée de sa fratrie. Nous examinerons ces préférences des points de vue féminin et masculin, avec l'hypothèse que les attentes dans la composition de la descendance sont genrées et qu'il est possible qu'une préférence homophile (préférence pour un enfant de même sexe que soi) se dégage, comme d'autres travaux l'ont constaté (Mills et Begall, 2010 ; Higginson et Aarssen, 2011). Enfin, les préférences reproductives et de genre étant socialement situées, nous procédons à une analyse en fonction du capital culturel des parents (le niveau de diplôme) afin d'examiner dans quelle mesure les milieux sociaux généralement considérés comme étant les plus égalitaires (ceux à capital culturel important) vs. les autres, adoptent (ou non) une attitude plus indifférente à l'égard du sexe de leur enfant, ou une préférence plus marquée pour les filles comme l'ont montré différentes études (Desplanques, 1985 ; Marleau et Maheu, 1998 ; Hank et Kholer, 2003).

Données

Les données utilisées pour analyser les préférences de sexe des hommes et des femmes proviennent de l'enquête ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance). Cette enquête longitudinale et représentative à l'échelle nationale a démarré en 2011 avec l'interrogation de 18000 les mères à la maternité lors de la naissance d'un enfant. Deux mois environ après la naissance, une nouvelle interrogation a, cette fois, concerné les deux parents, interrogés indépendamment sur un très grand nombre de sujets, et notamment sur les caractéristiques de leurs enfants et sur leur préférence de sexe. Le nombre de répondants à ce passage était de 15 780 mères et de 12 698 pères.

Méthodes

Pour mesurer les préférences de sexe, deux stratégies sont possibles. Soit indirectement, en calculant des probabilités d'agrandissement, mais cela impose d'avoir une taille d'échantillon important pour mettre en évidence des écarts qui peuvent être de faible ampleur. Or la moitié des enquêtés a donné naissance à son premier enfant en 2011, et les effectifs de naissances de rang 2 et surtout de rang 3 et plus, sont réduits. Une autre limite de cette mesure par les probabilités d'agrandissement est qu'elles sont calculées sur les naissances issues des mères, et que la plupart du temps elles ne nous apprennent rien sur d'éventuelles différences de préférence entre les hommes et les femmes. Ce point est peu traité dans la littérature récente et les travaux plus anciens soulignent des contrastes en la matière (Merleau et Saucier, 2002).

Pour éclairer les différences de préférence de sexe entre les hommes et les femmes, l'autre possibilité est de recourir à une interrogation directe sur les préférences. C'est la méthode que nous adoptons. On a recours à une mesure qui ne donne pas une indication sur les préférences réalisées (avoir ou non un enfant supplémentaire en fonction du sexe des enfants précédents), mais qui indique une attitude à l'égard du sexe des enfants. C'est une question posée à chacun des deux parents de la cohorte Elfe alors que leur enfant avait deux mois : Avant ou pendant votre grossesse, personnellement, souhaitiez-vous avoir : Un garçon Oui / Non ; Une fille Oui / Non ; Vous n'aviez aucune préférence Oui / Non ; Ne sait pas Oui / Non

C'est à partir de cette question que nous menons l'analyse des préférences et que nous comparons les réponses des hommes et des femmes. L'avantage de cette approche est double. Elle permet, d'une part, de mesurer une préférence déclarée à chaque rang de naissance, et donc dès le premier enfant, ce qui est par construction impossible avec les indicateurs de fécondité réalisée. Elle nous permet, en outre, d'étudier les préférences des hommes et des femmes interrogées dans des contextes comparables (même situation familiale, même moment et condition d'enquête).

Néanmoins, il faut souligner dès à présent une limite méthodologique et interprétative de cette question liée à la chronologie entre le moment d'élaboration mentale de la préférence et le moment de recueil de celle-ci. La question est posée deux mois après la naissance de l'enfant, c'est donc une question rétrospective qui amène les parents à énoncer une préférence alors que leur enfant est déjà né. Comme Marleau & Saucier (2002) le soulignent, la connaissance du sexe de l'enfant au moment où l'on demande aux parents d'indiquer leur préférence peut biaiser les réponses, soit par une mise en cohérence *ex post* en ajustant la préférence déclarée sur le sexe de l'enfant (préférence adaptative), soit par un déni de préférence. Nous vérifierons ce point en croisant la préférence déclarée et le sexe de l'enfant, ce qui permettra de voir un éventuel ajustement de la déclaration de la préférence au sexe de l'enfant né.

Les analyses des préférences (ou non préférences) de sexe seront réalisées en plusieurs étapes :

- La première étape distinguera les préférences en fonction du rang de naissance et du sexe des enfants aînés, en comparant les réponses des mères et des pères ;

- La deuxième étape consistera à examiner les variations sociales de ces préférences en croisant ces préférences pour chacun des rangs de naissance en fonction du niveau d'étude des mères et des pères ;
- Dans une troisième étape, nous intégrerons dans un modèle multivarié une variable traduisant le degré d'égalité entre les sexes au sein du couple (partage des tâches domestiques) pour estimer son effet sur la préférence pour le sexe des enfants.

Résultats attendus (premiers résultats)

Les premières analyses permettent de mettre en évidence d'ores et déjà quelques résultats significatifs :

- De l'importance de comparer les préférences masculines et féminines

Les cas de discordance dans les préférences ne sont pas rares. Sur l'ensemble des couples, un peu plus de la petite moitié donne une réponse identique (soit préférence pour une fille, soit préférence pour un garçon, soit indifférence au sexe, c'est cette dernière situation qui est la plus fréquente). Les désaccords sont donc nombreux, le plus souvent l'un des parents a déclaré être indifférent alors que l'autre a indiqué qu'il préférerait une fille ou un garçon.

- Des préférences de sexes qui ne sont pas rares, dès le 1^{er} enfant, et fortement déterminées par le sexe des aînés

Les parents sont loin d'être indifférents au sexe de leur enfant à naître (près de la moitié des femmes et des hommes déclarent une préférence), et comme beaucoup de travaux l'ont déjà montré, les préférences sont fortement déterminées par le sexe des enfants aînés dans les familles de 2 enfants ou plus.

- Une homophilie confirmée

Les mères déclarent un peu plus souvent préférer avoir une fille qu'un garçon ; les pères de leur côté sont plus nombreux à exprimer une préférence pour un garçon que pour une fille. Les femmes diplômées se distinguent par une préférence plus forte pour les filles, et les hommes les moins diplômés par une préférence plus forte pour les garçons.

- Les diplômés moins attachés à un sexe en particulier

Plus le niveau de diplôme augmente, plus les parents indiquent une indifférence à l'égard du sexe de l'enfant à naître. Cette relative indifférence des milieux diplômés serait un marqueur d'une plus forte adhésion aux normes d'égalité entre les sexes, norme laissant aussi peut-être moins de possibilités d'exprimer une préférence de sexe dans le contexte de l'enquête.

Bibliographie :

Andersson, G., Hank, K., Rønsen, M., and Vikat, A. (2006). Gendering Family Composition: Sex Preferences for Children and Childbearing Behavior in the Nordic Countries. *Demography* 43, 255–267.

Desplanques, G. (1985). Fécondité générale résultats de l'enquête famille : recensement général de la population de 1982 (France métropolitaine) (Paris: Insee).

Hank, K., and Kohler, H.-P. (2003). Les préférences relatives au sexe des enfants : de nouvelles données allemandes. *Population* 58, 139–150.

Higginson, M.T., and Aarssen, L.W. (2011). Gender Bias in Offspring Preference: Sons Still a Higher Priority, But Only in Men — Women Prefer Daughters. *The Open Reproductive Science Journal* 4, 60–65.

Knibiehler, Y., and Fouquet, C. (1977). L'histoire des mères du Moyen-Age à nos jours, Paris: Montalba.

Marleau, J.D., and Maheu, M. (1998). Un garçon ou une fille ? Le choix des femmes et des hommes à l'égard d'un seul enfant. *Population* 1033–1041.

- Marleau, J.D., and Saucier, J.-F. (2002). Preference for a first-born boy in western societies. *Journal of Biosocial Science* 34, 13–27.
- Milles, M., and Begall, K. (2010). Preferences for the sex-composition of children in Europe: A multilevel examination of its effect on progression to a third child. *Population Studies* 64, 77–95.
- Miranda, V., Dahlberg, J., and Andersson, G. (2018). Parents' Preferences for Sex of Children in Sweden: Attitudes and Outcomes. *Popul Res Policy Rev* 37, 1–17.
- Pollard, M.S., and Morgan, S.P. (2002). Emerging Parental Gender Indifference? Sex Composition of Children and the Third Birth. *American Sociological Review* 67, 600–613.
- Tian, F.F., and Morgan, S.P. (2015). Gender Composition of Children and the Third Birth in the United States: Gender Composition of Children and the Third Birth. *Fam Relat* 77, 1157–1165.